

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DES REFORMES ADMINISTRATIVES ET
DE LA PROMOTION DE LA FEMME

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA
MAITRISE DES EFFECTIFS

du 31 Octobre 2000

Décret n°2000-227/MFPRAF/DGFP/DPME-SR
Portant réintégration de madame NSIMBA née
NGASSAE (Christine), institutrice des cadres de la
catégorie B, hiérarchie I des services sociaux
(enseignement);

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu l'acte fondamental;

Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de
la fonction publique ;

Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998 portant délégation de pouvoir au
ministre de la fonction publique et des réformes administratives ;

Vu le décret n° 99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des membres du
Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-97 du 31 mai 1995, portant radiation de certains agents de
l'Etat des effectifs de la fonction publique ;

Vu l'attestation n° 220/MTSS/DGFP/DGPCE du 16 février 1991 ;

DECRETE :



Article 1^{er} : Madame NSIMBA née NGASSAE (Christine,) matricule solde numéro 137492M, institutrice des cadres de la catégorie B, hiérarchie I des services sociaux (enseignement), est réintégrée dans les effectifs de la fonction publique.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet du point de vue de l'ancienneté à compter de la date de radiation de l'intéressée et de la solde à compter du 1^{er} juillet 2000, sera enregistré, publié au Journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville le 31 Octobre 2000

Denis SASSOU-NGUESSO

Par le Président de la République,

La ministre de la fonction publique,
des réformes administratives et de
la promotion de la femme,

Le ministre de l'économie,
des finances et du budget



Mathias DZON

AMPLIATIONS :

JORC	1
DGFP/DPME	3
MFPRAP/DAF/SST	3
DGB	3
DGCF	2
METPRJCS	1
MEPSSRS	1
INTERESSEE	1
DOSSIER	3
SGG/BC	2

Alsoy